

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session hiver 2015**

**POL8286-30 Séminaire thématique  
Communication politique et propagandes aujourd'hui**

Professeur : Isabelle Gusse  
Mercredi de 9 heures 30 à midi 30  
Courriel: gusse.isabelle@uqam.ca  
Disponibilités: sur rendez-vous

**Description du séminaire POL8286-30**

De nos jours, nombre de gouvernements engagent de significatives ressources humaines et financières pour opérer leurs communications, soit conceptualiser, produire et diffuser des messages largement diffusés par les médias d'information, commerciaux et publics, à destination de publics cibles. Outre la vocation informative de ces messages, leurs fonctions sont également normatives et praxéologique.

Par ailleurs, dans les démocratie libérales, ces nombreuses activités communicationnelles et leurs messages corollaires qui assurent au jour le jour la visibilité et la légitimité des détenteurs des pouvoirs publics et privés dans l'espace médiatique sont, en toutes circonstances, postulées comme neutres et apolitiques, qualités qui tendent à les prévenir de tout soupçon propagandiste tout en éclipsant l'idéologie politique qu'elles véhiculent de fait.

Ce séminaire se propose d'étudier la communication politique (marketing politique, communication gouvernementale, etc.) et diverses formes de propagande (gouvernementale, sociologique, commerciale, etc.) sous l'angle de leurs définitions et activités communicationnelles respectives considérées tour à tour par les acteurs politiques qui les activent comme légitimes (communication politique) ou illégitimes (propagandes) en fonction de leur situation et de leurs intérêts dans la hiérarchie des pouvoirs.

## **Objectifs du séminaire**

Ce séminaire est axé sur une formation en analyse politique dans le domaine de la communication politique. Par la saisie et la compréhension des fonctions, objectifs et techniques respectives de la communication et de la propagande politiques dans les démocraties libérales, des années 1950 à nos jours, ce séminaire se propose d'étudier la littérature scientifique faisant état des correspondances, distinctions et particularités de ces deux processus de création, de production et de diffusion de messages politiques, plus exactement :

- les définitions, fonctions, objectifs, techniques, caractères et conditions sociologiques d'émergence de la propagande et de la communication politiques ;
- les discours et représentations politiques que ces deux processus médiatisent ;
- les acteurs politiques émetteurs de propagande et de communication politiques (gouvernements, ministères, partis politiques, candidats, groupes de citoyens, opinion publique), leurs stratégies de communication et objectifs communicationnels.

## **Sommaire du contenu (quelques thèmes abordés lors du séminaire)**

- Définitions de la propagande et de la communication politiques.
- Catégories de propagande (propagande politique, gouvernementale ou étatique ; propagande sociologique, etc.).
- Processus communicationnels apparentés ou pas à la propagande (communication stratégique, censure, désinformation, lobby, publicité, etc.).
- Supports de diffusion de masse.
- Émetteurs, instigateurs et propagateurs étatiques et privés (structures communicationnelles des organisations politiques et firmes privées de communication).
- Messages/teneur (techniques argumentatives, représentations, mythes).
- Propagande, communication et idéologie.

## **Un programme de lectures obligatoires**

Le séminaire se fonde sur un programme de lectures obligatoires – et de lectures suggérées à des fins d'approfondissement – lesquelles sont réparties sur chacune des séances de la session. Les textes retenus mettent en évidence les principaux débats théoriques, questionnements et réflexions qui regardent les processus, acteurs et institutions de la propagande et de la communication politiques.

La majeure partie de la documentation destinée aux étudiant-e-s inscrit-e-s au séminaire POL8286-30 est consignée dans un recueil de textes.

- Point de vente : Espace Vente de recueils de textes de la Coop UQAM, Pavillon Judith Jasmin (Agora, niveau métro).

Plusieurs autres ouvrages sont déposés au service de la Réserve de la Bibliothèque des sciences juridiques et politique de l'UQAM (voir liste syllabus, page 23).

## **Titres des séances, calendrier de lecture et bibliographie du séminaire POL8286-30**

## Séance 1 / Mercredi 7 janvier 2015

- Introduction du séminaire, présentation du syllabus et du programme de lectures obligatoires ou suggérées
- Établissement du calendrier relatif aux exposés des étudiant-e-s
- Mise à niveau : textes à lire obligatoirement pour les séances 2 et 3.

## Séance 2 / Mercredi 14 janvier 2015

### Thème : Propagande de guerre et propagande dans les régimes autoritaires (règles de fonctionnement)

#### Synthèse des textes

MORELLI, Anne. 2001. *Principes élémentaires de la propagande de guerre*, Bruxelles, Éditions Labor, 93 pages.

- Présentation des principes élémentaires de la propagande.

ROUQUETTE, Michel-Louis. 2004. *Propagande et citoyenneté*, Paris, Presses universitaires de France, 158 pages.

- Présentation des 9 dimensions propagandistes de communications allemandes destinées aux États-Unis, en 1940.

TCHAKHOTINE, Serge. 2009 [1952]. « Le symbolisme et la propagande politique », dans *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Mesnil sur l'Estrée : Gallimard, Coll. « Tel », 605 pages, pages 255 à 297 (Recueil de textes).

- Présentation de la théorie du réflexe conditionné (Pavlov), de la pulsion combattive, de la place du symbole politique dans la pyramide propagandiste (doctrine, programme, slogan, symbole), du mythe et des rites.

#### Lectures obligatoires

TCHAKHOTINE, Serge. 2009 [1952]. « Le symbolisme et la propagande politique », dans *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Mesnil sur l'Estrée : Gallimard, Coll. « Tel », 605 pages, pages 255 à 297 (Recueil de textes).

GERVEREAU, Laurent. Octobre-décembre 2003. « La guerre n'est pas faite pour les images », dans *Propagande et communication politique dans les démocraties européennes*, Paris, Presses de Science po, Vingtième siècle – Revue d'histoire, numéro spécial, 183 pages, pages 83 à 88 (Recueil de textes).

**Séances 3 / Mercredi 21 janvier 2015****Thème : La propagande politique / histoire, acteurs et fonctions**Lectures obligatoires et exposés

Lecture : ELLUL, Jacques. 1967. *Histoire de la propagande*, Paris, Presses universitaires de France, Collection que sais-je ?, 127 pages (Réserve).

Lecture : TCHAKHOTINE, Serge. 2009 [1952]. « La propagande politique dans le passé », dans *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Mesnil sur l'Estrée : Gallimard, Coll. « Tel », 605 pages, pages 298 à 338 (Recueil de textes)

## Exposé 1 :

DRIENCOURT, Jacques. 1950. « Origines et développement de la propagande », dans *La propagande nouvelle force politique*, Paris, Librairie Armand Colin, 287 pages, pages 27 à 66 (Recueil de textes).

## Exposé 2 :

DOMENACH, Jean-Marie. 1950. « Règles et techniques », dans *La propagande politique*, Paris, Presse universitaires de France, collection que sais-je ?. 127 pages, pages 44 à 83 (Réserve).

Lectures additionnelles suggéréesThème : La propagande politique / histoire, acteurs et fonctions

HUYGHE, François-Bernard. 2008. *Maîtres du faire-croire. De la propagande à l'influence*, Paris, Vuibert, 176 pages, pages 2 à 5.

GOUREVITCH, Jean-Paul. 1981. *La propagande dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 283 pages (sections 2, 3 et 4).

**Séance 4 / Mercredi 28 janvier 2015****Thème : De la propagande politique à la communication politique**Lectures obligatoires et exposés

## Exposé 3 :

- D'ALMEIDA, Fabrice. Juillet 2002. « Propagande. Histoire d'un mot disgracié », dans *Mots. Les langages du politique*, pages 137 à 148 (Recueil de textes).
- D'ALMEIDA, Fabrice. Octobre-décembre 2003. « L'américanisation de la propagande en Europe de l'Ouest (1945-2003) », dans *Propagande et communication politique dans les démocraties européennes*, Paris, Presses de Science Po, Vingtième siècle – Revue d'histoire, numéro spécial, 183 pages, pages 5 à 14 (Recueil de textes).

## Exposé 4 :

OLIVESI, Stéphane. 2002. « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, no. 86, pages 13 à 28 (Recueil de textes).

Exposé 5 :

TAIEB, Emmanuel. 2010. « La propagande revisitée », dans *Quaderni*, volume 2, no 72, 72 pages, pages 5 à 18

**(Recueil de textes Séance 3 Propagande politique : Histoire, acteurs, fonctions).**

Exposé 6 :

WOLTON, Dominique. 1998. « Les contradictions de la communications politique », dans *La communication. État des savoirs*, Paris, Éditions Sciences humaines, 462 pages, pages 343 à 361

**(Recueil de textes : Séance 3 Propagande politique : Histoire, acteurs, fonctions).**

### Lectures additionnelles suggérées

Thème : De la propagande politique à la communication politique

DELPORTE, Christian. 2006. « De la propagande à la communication politique : le cas français », *Débat*, vol. 1, no. 138, pages 30 à 45 (Recueil de textes).

OLLIVIER-YANIV, Caroline. 2010. « De l'opposition entre 'propagande' et 'communication publique' à la définition de la politique du discours : propositions d'une catégorie analytique ». *Quaderni*, vol. 2, no. 72, pages 87 à 99 (Recueil de textes).

GERSTLE, Jacques. 2004. « Des conceptions théoriques contrastées », dans *La communication politique*, Paris, Armand Collin, 297 pages, pages 7 à 39.

**(Recueil de textes : Séance 3 Propagande politique : Histoire, acteurs, fonctions).**

NEVEU, Érik. 2012. *Les mots de la communication politique*. Paris, Presses universitaires du Mirail, 128 pages (Les termes du lexique).

MEGARD, Dominique. 2012. *La communication publique et territoriale*, Paris, Dunod, Les Topos, 126 pages.

**Séance 5 / Mercredi 4 février 2015**

**Thème : Catégories et caractères de la propagande**

### Lectures obligatoires et exposés

ELLUL, Jacques. (1<sup>ière</sup> édition 1962, 1990). « Les caractères de la propagande », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 15 à 103 (Réserve).

- Exposé 7 :

Partie I du chapitre 1 : Les caractères externes de la propagande, pages 15 à 44 : L'individu et la masse ; la propagande totale via les médias de masse ; continuité et durée de la propagande ; organisation politique de la propagande ; orthopraxie.

- Exposé 8 :

Partie II du chapitre 1 : Les caractères internes de la propagande, pages 45 à 75 : connaissance du terrain psychologique (fondements préexistants) ; les courants fondamentaux de la société (présuppositions sociologiques et mythes sociaux) ; propagande et actualité ; propagande et vérité (le mensonge : intention et interprétation) ; définition de la propagande.

- Exposé 9 :  
Partie III du chapitre 1 : Les catégories de la propagande, pages 75 à 103 : propagande politique, propagande sociologique, propagande d'agitation, propagande d'intégration, propagande verticale, propagande horizontale, propagande rationnelle (information factuelle), propagande irrationnelle.

### Lectures additionnelles suggérées

#### Thème : Catégories et caractères de la propagande

DURANDIN, Guy. 1982. *Les mensonges en propagande et en publicité*, Paris, Presses universitaires de France, 256 pages.

- L'analyse du mensonge et son lien présumé avec la propagande.

LARNAC, Gérard. 2001. *La police de la pensée. Propagande blanche et nouvel ordre mondial*, Paris, L'Harmattan, 141 pages.

- L'analyse de la propagande blanche (sociologique = mensonge par omission).

RAMONET, Ignacio. 2003. *Propagandes silencieuses*, Paris, Gallimard, Collection Folio Actuel, 258 pages.

- La propagande sociologique (publicité, télé-série, film-catastrophe).

### **Séance 6 / Mercredi 11 février 2015**

#### **Thème : Conditions sociologiques d'existence de la propagande : information et propagande**

#### Lectures obligatoires et exposés

Exposé 10 :

ELLUL, Jacques. (1<sup>ère</sup> édition 1962, 1990). « Les conditions d'existence de la propagande », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 105 à 136 (Réserve).

- Conditions sociologiques : société individualiste et société de masse ; l'opinion publique ; les médias de masse (complicité du propagande).
- Conditions objectives de la propagande concernant l'homme (pour que l'individu puisse être propagandé) : la nécessité d'un niveau de vie moyen et d'une culture moyenne ; l'information ; les idéologies, les mythes.

Exposé 11:

ELLUL, Jacques (1957) « Information et propagande », dans *La propagande. Communication et propagande*, sous la direction de TROUDE-CHASTENET, Patrick, Les cahiers Jacques Ellul, L'Esprit du temps, 2006, 269 pages, pages 25 à 45.

Exposé 12 :

CHOMSKY, Noam et HERMAN, Edward S. 2008 (1<sup>ère</sup> édition en anglais, 1988). « Un modèle de propagande », dans *La fabrique du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Marseille, Agone, 653 pages, pages 25 à 96 (Recueil de textes).

Lecture additionnelle suggéréeThème : Conditions sociologiques d'existence de la propagande : information et propagande

TROUDE-CHASTENET, Patrick. 2008. « Peut-on échapper à la propagande ? », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, sous la dir. Alexandre Dorna, Jean Quellien, Stéphane Simonnet, Collection Psychologie politique, L'Harmattan, pages 201 à 215, 215 pages.

**Séance 7 / Mercredi 18 février 2015****Thème : Communication et propagande politiques : mythes et idéologie**Lectures obligatoires et exposés

Exposé 13 :

ELLUL, Jacques. (1<sup>ière</sup> édition 1962, 1990). « Effets socio-politiques », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 217 à 281 (Réserve).

- Partie I : Propagande et idéologie, pages 217 à 226 : nouvelle relation entre propagande et idéologie (stimulus et mythe) ; modifications sur la structure de l'opinion publique ; de l'opinion à l'action.
- Partie II : Effets sur la structure de l'opinion publique, pages 226 à 236 : modification des éléments constitutifs de l'opinion publique, de l'opinion à l'action.

Exposé 14 :

ELLUL, Jacques. 1958. « Mythes modernes », dans *Diogène*, Revue trimestrielle publiée sous les auspices du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et avec l'aide de l'UNESCO, Paris, volume 23, Gallimard, 144 pages, pages 29 à 49 (Recueil de textes).

\*\*\*

Lecture additionnelle suggéréeThème : Communication et propagande politiques : mythes et idéologie

Exposé de GUSSE, Isabelle. 2013. *L'armée canadienne vous parle. Communication et propagande gouvernementales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 292 pages.

- Analyse des mythes constitutifs des communications publicitaires et auto-promotionnelles diffusées sur le site Internet de l'armée canadienne destiné au recrutement (2010).

ELLUL, Jacques. 1953. « Responsabilité de la propagande », dans *La propagande. Communication et propagande*, sous la direction de Troude-Chastenet, Patrick, Les cahiers Jacques Ellul, L'Esprit du temps, 2006, 269 pages, pages 149 à 159.

## Séance 8 / Mercredi 25 février 2015 / Semaine de lecture

### Séance 9 / Mercredi 4 mars 2015

#### Thème : Propagande et démocratie

##### Lectures obligatoires et exposés

Exposé 15 :

DRIENCOURT, Jacques. 1950. « La propagande démocratique », dans *La propagande nouvelle force politique*, Paris, Librairie Armand Colin, 287 pages, pages 227 à 263 (Recueil de textes).

Exposé 16 :

ELLUL, Jacques. (1<sup>ière</sup> édition 1962, 1990). « Nécessité de la propagande », dans *Propagandes. Classiques des sciences sociales*, Economica, Paris, 361 pages, pages 137 à 157 (Nécessité de la propagande pour le pouvoir et l'État moderne : l'opinion publique doit suivre le gouvernement) (Réserve).

Exposé 17 :

ELLUL, Jacques. 1952. « Propagande et démocratie », dans *La propagande. Communication et propagande*, sous la direction de TROUDE-CHASTENET, Patrick, Les cahiers Jacques Ellul, L'Esprit du temps, 2006, 269 pages, pages 47 à 80 (Recueil de textes)

##### Lectures additionnelles suggérées / Thème : Propagande et démocratie

CORBIN, Stéphane ; ROMAIN, Emmanuel. 2008. « La propagande et l'usurpation de la démocratie », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, sous la dir. Alexandre Dorna, Jean Quellien, Stéphane Simonnet, Collection Psychologie politique, L'Harmattan, 215 pages, pages 41 à 54 (Recueil de textes).

BOURDIEU, Pierre. Janvier 1973. « L'opinion publique n'existe pas », dans *Les temps modernes*, 318, janvier 1973, pp. 1292-1309. Repris in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, pp. 222-235.

Voir site : <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/opinionpub.html>

### Séances 10 et 11 / Mercredi 11 et mercredi 18 mars 2015

#### Thème : Communication et propagande politiques : discours, argumentation et représentations politiques médiatisées

##### Séance 10 : Lectures obligatoires et exposés

Exposé 18 :

HAZAN, Éric. 2006. *LQR La propagande du quotidien*, Paris, Éditions Raison d'agir, 123 pages (Réserve).

Exposé 19 :



BRETON, Philippe. 2000. « Permanence de la manipulation » (chapitre 1, pages 13 à 27) et « Les deux effets de la manipulation » (chapitre 7, pages 142 à 164), dans *La parole manipulée*, La Découverte, Poche, Essai, 221 pages (Recueil de textes).

Exposé 20 :

CHARAUDEAU, Patrick. 2008. « Le discours propagandiste. Essai de typologisation », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, Paris, L'Harmattan, 215 pages, pages 111 à 126.

#### Séance 11 : Lectures obligatoires et exposés

Exposé 21 :

CHARAUDEAU, Patrick. 2005. Troisième partie / Images des acteurs politiques, Chapitre 1. « L'éthos, une stratégie du discours politique », dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages, pages 87 à 128 (Réserve).

Exposé 22 :

CHARAUDEAU, Patrick. 2005. Quatrième partie / Les imaginaires de vérité du discours politique, Chapitre 2. « De quelques imaginaires de vérité du politique », dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages, pages 162 à 190 (Réserve).

#### Séances 10 et 11 Lectures additionnelles suggérées

Thème : Communication et propagande politiques : discours, argumentation et représentations politiques médiatisées

AUGE, Étienne F. 2008. « Techniques de propagande », dans *Petit traité de propagande à l'usage de ceux qui la subissent*, Bruxelles, Éditions de Boeck, 223 pages, pages 99 à 131 (Recueil de texte).

GOUREVITCH, Jean-Paul. 1981. « La propagande comme religion ou l'État de grâce », pages 97 à 109 (section 6) et « La propagande comme image ou l'État de siège », pages 224 à 257 (section 12), dans *La propagande dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 283 pages.

BRETON, Philippe. 2007. *L'argumentation dans la communication*, Paris, Collection La Découverte/Repères, 4<sup>e</sup> édition, 121 pages.

#### **Séances 12 et 13 / Mercredi 25 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015**

**Thème : Communication et propagande politiques : relations publiques, marketing politique (électoral, gouvernemental) et conseillers en communication**

#### Séance 12 : Lectures obligatoires et exposés

Exposé 23 :

EWEN, Stuart. 1983. *Consciences sous influence. Publicité et genèse de la société de consommation*, Paris, Aubier-Montaigne, Collection champ urbain, 240 pages (Réserve)

- « La publicité comme production sociale » (chapitre 1, pages 35 à 60)
- « L'idéologie politique de la consommation » (chapitre 2, pages 61 à 114)

Exposé 24 :

BERNAYS, Edward. 2008. *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie*, Montréal, Lux, 130 pages (Réserve).

[http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id\\_article=21](http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=21)

### Séance 13 : Lectures obligatoires et exposés

Exposé 25 :

MAAREK, Philippe. 2001. *Communication et marketing de l'homme politique*, Paris, Litec, collection Carré droit, 394 pages (Recueil de textes). Deuxième partie du livre : Les Fondements du marketing politique moderne

- « Le marketing politique: une démarche globale » (chapitre 2, pages 47 à 104)

Exposé 26 :

ALBOUY, Serge. 1994. *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 340 pages (Recueil de textes). Troisième partie du livre : Marketing et changement politique

- « Marketing et conditionnement idéologique » (chapitre 2, pages 277 à 301),
- « Controverse et ambiguïté » (chapitre 3, pages 303 à 328)

\*\*\*

Exposé de GUSSE, Isabelle. 2013. *L'armée canadienne vous parle. Communication et propagande gouvernementales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 292 pages.

- Marketing gouvernemental / présentation des caractéristiques de la publicité gouvernementale fédérale.

### Séances 12 et 13 Lectures additionnelles suggérées

Thème : Communication et propagande politiques : relations publiques, marketing politique (électoral, gouvernemental) et conseillers en communication

ELLUL, Jacques. 1963. « De la signification des relations publiques dans la société technicienne. Un cas de passage de l'information à la propagande », dans *La propagande. Communication et propagande*, sous la direction de Troude-Chastenot, Patrick, Les cahiers Jacques Ellul, L'Esprit du temps, 2006, 269 pages, pages 161 à 243.

ALBOUY, Serge. 1994. *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 340 pages (Réserve). Première partie du livre. Marketing et offre politique

- Chapitre 1 : « La souveraineté de la demande politique » (pages 39 à 69)
- Chapitre 2 : « Le positionnement de l'offre politique » (pages 71 à 113)
- Chapitre 1 : « Une présomption d'efficacité » (pages 243 à 276).

CHAUVEAU, Agnès. Octobre-décembre 2003. « L'homme politique et la télévision. L'influence des conseillers en communication », dans *Propagande et communication politique dans les démocraties européennes*, Paris, Presses de Science po, Vingtième siècle – Revue d'histoire, numéro spécial, 183 pages, pages 89 à 100 (Recueil de textes).

## Séances 14 et 15 / Mercredi 8 et mercredi 15 avril 2015

### Thème : Communication et propagande politiques : les médias de masse et la société du spectacle

#### Séance 14 : Lectures obligatoires et exposés

##### Exposé 27 :

LAMARQUE, Patrick. 1993. « La communication dans la société du spectacle », dans *Les désordres du sens. Alerte sur les médias, les entreprises, la vie publique*, Paris, Éditions ESF, Collection Communication et Complexité, 286 pages, pages 21 à 48 (Recueil de textes).

**(Recueil de textes Séances 12-13 Relations publiques, marketing politique, etc.).**

##### Exposé 28 :

BOURDIEU, Pierre. 1996. *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber, Collection Raisons d'agir, 95 pages (Réserve).

##### Exposé 29 :

CHEVRIER, Marc. Sous la direction de Denis Monière et Florian Sauvageau. 2012. « La société du spectacle radio-canadienne », dans *La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec*, Québec, Les Presses de l'université Laval, pages 105-136, 220 pages (Recueil de textes).

#### Séance 15 : Lectures obligatoires et exposés

##### Exposé 30 :

CHAREAUDAU, Patrick. 2005. « Bilan. Une question en débat : dégénérescence du discours politique ou nouvelle éthique ? » (pages 216- 229), dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages, pages 195-234 (Recueil de texte).

. Chapitre 1 « Les brouillages dans l'opinion publique », pages 195 à 215.

. Chapitre 2 : « Les effets de brouillage des médias », pages 216 à 229.

. Chapitre 3 : Les brouillages du discours des acteurs politiques : le terreau du populisme », pages 230 à 234.

##### Exposé 31 :

BARBER, Benjamin. 1997. « Citoyenneté et participation : le politique est une épistémologie », dans *Démocratie Forte*, Paris, Desclée de Brouwer, Collection Gouvernances démocratiques, 329 pages, pages 185 à 224 (Recueil de textes).

**(Recueil de textes Séance 9 Propagande et démocratie).**

Séance 15 / 15 avril 2015 : Remise du travail de session : essai critique.

Exposés « libres », échanges et discussion sur les essais.

### **Modalité d'évaluation du cours POL8286-30**

Dans le cadre de ce séminaire thématique, chaque semaine, tous les étudiant—e-s sont tenus de lire tous les textes du programme de lecture (recueil de textes et ouvrages déposés à la Réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM).

Pour bonifier et exploiter au mieux ces efforts soutenus de lectures et le traitement méthodique de ces textes, les étudiant-e-s sont invité-e-s à produire un compte-rendu de lecture pour chaque texte lu et étudié. Cette lecture hebdomadaire systématique, méthodique et « active » sera bénéfique à ceux et celles qui s'y soumettront, leur permettant en effet :

- De répondre aux questions que les étudiant-e-s en charge des exposés à chaque séance soulèveront sur chacun des textes étudiés.
- De répondre aux questions que la professeure posera sporadiquement à chacun d'entre eux, en séance, sur chacun des textes étudiés.
- De participer ainsi activement aux échanges et discussions en classe sur les thèses et hypothèses des auteurs étudiés, en approfondissant et croisant leurs analyses et réflexions sur les relations qui regardent la problématique « communication politique et propagandes aujourd'hui ».
- Enfin, de s'outiller au mieux tout au long de la session en matière de littérature scientifique (cadre théorique, cadre d'analyse, méthode d'analyse) en vue de la réalisation de leur travail de fin de session (essai critique).

#### **Travail 1 : Comptes-rendus de lecture et exposés (25% x 2)**

Pendant la session, chaque étudiant-e devra produire deux comptes-rendus de lecture de textes constitutifs du programme de lectures du séminaire, lesquels se subdivisent en trois parties :

- 1) Résumé du texte
- 2) Évaluation interne et externe du texte
- 3) Questions à des fins de discussion

Cet exercice vise à accroître la compréhension des textes étudiés et la bonification des aptitudes à la synthèse.

La longueur de chaque compte-rendu écrit ne doit pas dépasser 2 200 mots.

L'étudiant-e devra également présenter le fruit de son travail de synthèse dans le cadre d'un exposé en classe (durée minimale 15 minutes, durée maximale de 20 minutes) portant sur chacun des deux textes étudiés et qui sera réalisé lors des séances du séminaire prévues à cet effet.

Comme c'est le cas dans le cadre d'un congrès ou d'un colloque scientifique, le temps imparti à chaque étudiant-e pour sa présentation orale ne devra absolument pas être dépassé et la professeure mettra un terme à chaque exposé après 20 minutes.

Enfin, à l'issue de la présentation orale, l'étudiant-e pourra se servir de son évaluation interne et externe du texte étudié et des questionnements que ce texte soulève pour lancer, stimuler et alimenter la discussion en classe.

Critères d'évaluation pour chaque compte-rendu de lecture (sur 25 points)

- Compréhension générale du texte étudié (5 points).
- Qualité de la synthèse (10 points).
- Capacité de l'étudiant-e à lancer et stimuler la discussion en classe (pertinence de l'analyse et des questions soulevées par l'étudiant-e à des fins de discussion) (10 points)

COMPTE-RENDU DE TEXTE : RESUME, EVALUATION ET QUESTIONS/DISCUSSION

Indiquer la référence complète du texte :  
nom du ou des auteurs, titre du document (et sous titre s'il y a lieu), lieu et maison d'édition, date de l'édition, nombre de pages.

Présenter le champ d'expertise de l'auteur, son titre et son institution.

Le résumé du texte / Schéma et analyse (1 000 mots))	Évaluation du texte (1 000 mots))
<p>1) Identifier la thèse de l'auteur, son hypothèse ou encore l'idée principale, la position ou la perspective défendue par l'auteur.</p> <p>2) Identifier le fil conducteur et les diverses étapes et points forts de sa démonstration (qualité de l'analyse, pertinence des exemples, importance des conclusions).</p> <p>3) Présenter de manière cohérente le déroulement de son argumentation en dégageant les éléments les plus essentiels.</p> <p><u>Nota bene.</u> Dans son effort de synthèse, l'étudiant-e doit respecter le raisonnement de l'auteur ; faire ressortir et rendre compte de sa thèse et de ses arguments avec justesse. Pour ce faire il est préférable de posséder une bonne compréhension du texte.</p>	<p>En tenant compte des buts visés et limites fixées par l'auteur lui-même à son texte:</p> <p>1) Préciser les principales connaissances dont ce texte fait état « et les réponses qu'il apporte par rapport au débat général dans lequel il s'inscrit ou par rapport aux questions posées à l'origine par les auteurs » (Létourneau, 1989)<sup>1</sup>. Dégager en quoi ce texte permet une meilleure compréhension des questions étudiées lors du séminaire et « l'approfondissement d'un débat théorique ou méthodologique ».</p> <p>2) Faire une évaluation interne et une évaluation externe de l'ouvrage (émettre un jugement personnel, fondé, juste et nuancé).</p> <p>Évaluation interne « des éléments propres à l'ouvrage ». S'interroger selon le cas, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur la valeur de la thèse (ou de l'hypothèse),</li> <li>• sur la clarté et la cohérence du raisonnement et de la discussion (qualité du fil conducteur du texte et de l'exposition du problème posé),</li> <li>• sur la qualité de la définition des principaux concepts et du cadre théorique de l'auteur, sur sa méthode (s'il y a lieu),</li> <li>• sur la fiabilité des données qui soutiennent son argumentation,</li> <li>• sur la rigueur des principaux arguments - empiriques, théoriques, logiques - utilisés par l'auteur pour défendre sa thèse,</li> <li>• sur l'incidence possible sur la teneur de la thèse du contexte sociopolitique ambiant,</li> <li>• sur l'originalité des conclusions.</li> </ul> <p>Évaluation externe « perspective extérieure à l'ouvrage ». Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre le texte étudié en perspectives avec les contributions d'autres auteurs et ouvrages portant sur le même sujet ou se fondant sur une méthode similaire.</li> <li>• Indiquer l'apport du texte étudié à l'avancement de la réflexion et/ou de la recherche sur le sujet abordé et à celui de la discipline (particularités, originalité, pertinence, intérêt scientifique du texte).</li> <li>• S'il y a lieu, identifier « une lacune, une contradiction, une incohérence, une erreur » (Létourneau, 1989).</li> </ul>

Discussion en classe sur la base des questions soulevées par l'étudiant-e à l'issue de son exposé (200 mots)

<sup>1</sup> Létourneau, Jocelyn (1989). *Le coffre à outil du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 227 pages.

## **Travail 2 : Production d'un essai critique (50%)**

Le travail de session est la production d'un essai critique. Ce travail permettra à chaque étudiant-e de mettre à profit :

- les aptitudes à la synthèse qu'il-elle aura développées pendant la session (dans le cadre de la production de comptes-rendus de lectures),
- ses capacités d'analyse et de recoupement de la littérature scientifique étudiée,
- et ses compétences en matière de production écrite.

Lors de la dernière séance du séminaire, chaque étudiant-e sera invité-e à présenter les grandes lignes de son essai critique de fin de session dans le cadre d'un exposé « libre » en classe, suivi d'une période de question et de discussion puis d'en remettre la forme écrite à la professeure.

Un essai est un texte suivi dans lequel l'étudiant-e doit, sous forme de synthèse :

- S'interroger sur un problème de fond (mise en forme des grandes questions relatives à l'un ou l'autre des thèmes abordés lors du séminaire). En d'autres termes, l'essai ne doit pas être vu comme une occasion d'affirmer des réponses mais plutôt comme un espace propice à la formulation de questionnements.
- Exposer sa vision et ses diverses réflexions sur un sujet donné qu'il-elle ne prétend pas pour autant épuiser.
- Procéder non pas à une démonstration complète, mais à une discussion d'idées (fondée sur une intuition raisonnée et réfléchie).

### **Réaliser un essai critique : un cheminement méthodologique en cinq étapes**

1. **Le sujet.** Déterminer et identifier un sujet (de quoi s'agit-il ?) en phase avec la matière, les thèmes et les textes étudiés lors du séminaire. Se situer par rapport à ce sujet, prendre position et expliquer sa position. Choisir ce sujet en fonction de ses intérêts (personnels, académiques, professionnels, etc.). Une idée (s'appuyant sur des faits qui deviennent des éléments de preuve ou d'illustration) ou une intuition (connaissances, sentiments, impressions que l'on ne peut prouver, ni vérifier) sera le point de départ de la démarche de délimitation du sujet. Plus un sujet est simple et bien délimité, moins il exige de temps de travail.
2. **La documentation.** Procéder à la recherche de diverses sources documentaires additionnelles pointues qui regardent de près le sujet d'étude appréhendé (articles scientifiques, monographies, essais, publications gouvernementales, etc.).
3. **Le traitement de l'information.** Lire et traiter cette documentation / comptes-rendus de lecture : présenter le cadre de l'ouvrage, résumer et commenter chaque texte lu, noter sa teneur générale, les idées et passages les plus pertinents en regard du sujet étudié et les questionnements qu'il soulève (bilan, évaluation interne et externe du texte).

Puis faire une synthèse et regrouper les résumés et commentaires pour formuler la problématique sur laquelle portera l'essai (qui peut prendre la forme d'une question). Choisir

les informations mettant en valeur la perspective centrale formulée, les relier entre elles et les relier aussi à la perspective centrale.

4. **La structure de l'essai.** À partir de la documentation étudiée, établir ensuite un plan général de l'essai qui se compose de trois parties :
- **L'introduction.** Représente environ 10 % de la longueur totale de l'essai. Comporte généralement trois éléments.
    1. Le sujet amené (préambule au sujet, mise en contexte générale du sujet).
    2. Le sujet posé soit le sujet traité et l'angle sous lequel il sera abordé (ainsi que la problématique qui y réfère).
    3. Le sujet développé (soit les points les plus importants qui seront l'objet d'autant de développements).
  - **Le développement.** Représente environ 80 % de la longueur totale de l'essai. Il se compose de plusieurs idées et intuitions organisées les unes par rapport aux autres de manière à communiquer avec cohérence et originalité une synthèse personnelle sur le sujet choisi et étudié. À cette étape, l'étudiant-e doit établir des liens entre les différentes parties du développement et intégrer ces liens dans le plan de l'essai. Le développement doit amener le propos d'un point à un autre, progresser dans la direction précise de la perspective centrale. Plusieurs types de progression s'offrent à l'étudiant-e :
    - par étapes (traiter tour à tour chacun des aspects d'une question);
    - chronologique (traiter le sujet par tranches de temps);
    - comparatif (associer point par point les éléments à comparer);
    - dialectique (opposer point par point les éléments à confronter).
  - **La conclusion.** Représente environ 10 % de la longueur totale de l'essai. Se compose de deux idées. La première est un résumé du développement. La seconde situe le sujet dans un contexte général et ouvre le sujet par rapport à des aspects qui n'ont pas été traités dans le développement.
5. **La rédaction.** Une fois le plan établi, se lancer dans la rédaction de l'essai en suivant l'ordre logique de toute rédaction : 1) développement, 2) introduction, 3) conclusion. Rédiger un texte d'une vingtaine de pages (excluant la page de présentation et la bibliographie) qui sera l'objet de l'évaluation finale (50%).

\*\*\*

L'essai écrit devra être remis à la professeure, en main propre, à la dernière séance de la session, soit le mercredi 15 avril 2015.

**Important :** Chaque étudiant-e devra remettre son travail écrit de fin de session dans une enveloppe dûment timbrée et adressée.



Critères d'évaluation pour l'essai (sur 50 points)

- Richesse et pertinence de la documentation scientifique étudiée en regard du sujet étudié (15).
- Aptitudes à la synthèse, clarté et cohérence de la présentation du sujet étudié, de la problématique énoncée s'y référant et du propos développé (analyse) (20).
- Capacité de l'étudiant-e à lancer et stimuler une discussion cohérente sur son sujet et sa problématique (15)

\*\*\*

Par ailleurs, dans le cadre de la production de ses travaux écrits, chaque étudiant-e devra démontrer une parfaite maîtrise de la langue française, donc de sa grammaire (orthographe et syntaxe) et soigner absolument sa rédaction.

Nous lui conseillons donc de produire ses travaux suffisamment à l'avance de manière à pouvoir disposer de temps pour se relire et corriger systématiquement ses fautes de grammaire.

Ceci étant, tout travail écrit cumulant mauvaises formulations, fautes de syntaxe, fautes d'orthographe, manques de clarté, imprécisions et/ou faisant fi des règles de présentations des références bibliographiques, citations, etc., sera retourné à l'étudiant-e pour qu'il-elle procède rapidement aux corrections requises. Selon la somme des corrections à apporter, le délai autorisé par la professeure pour procéder à cette correction sera établi au cas par cas.

## Règle de présentation des travaux, références documentaires

Chaque étudiant-e doit réaliser ses travaux en respectant les consignes et méthodes préconisées dans le Guide de présentation des mémoires et des thèses tel que présenté sur le site de la Bibliothèque centrale de l'UQAM (page de présentation, pagination, respect des règles de présentation des citations et références bibliographiques, etc.) :

<http://www.guidemt.uqam.ca/guide/recommandations-generales>

Nous l'invitons fortement à télécharger le document *pdf* ci-dessous qui lui sera fort utile tout au long de ses études de second cycle pour réaliser les divers travaux requis lors des séminaires, mais aussi au moment d'entreprendre sa propre démarche de recherche (projet de recherche, mémoire de maîtrise) :

[http://www.guidemt.uqam.ca/sites/default/files/upload/guide\\_de\\_presentation\\_des\\_memoires\\_et\\_theses\\_version\\_1.1.pdf](http://www.guidemt.uqam.ca/sites/default/files/upload/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf)

### POL8286-30 Règles obligatoires relatives à la présentation matérielle des travaux

L'étudiant-e doit soigner la présentation matérielle de ses travaux et respecter obligatoirement les règles ci-dessous.

- Une page de présentation des travaux universitaires comportant toutes les informations requises.
- Textes dactylographiés à interligne et demi.
- Marges de 2,5 centimètres des deux côtés des pages et de 2 centimètres en haut et en bas des pages.
- Caractère Times (12 points) : l'étudiant doit toujours utiliser la même police et la même taille de caractère, incluant les titres et sous-titres et les citations.
- Les diverses parties des textes doivent être identifiées par des titres et sous-titres chiffrés (même police et taille de caractère, pas de lettres grasses, ni de : (deux points).
- Des paragraphes justifiés.
- Les textes doivent être paginés (liminaire en chiffres romains, corps du texte en chiffres arabes).

L'étudiant-e doit impérativement respecter l'application des règles relatives à l'intégration des citations dans les textes. L'étudiant-e doit introduire ses citations avec précision et cohérence (par rapport à son propos). Il doit aussi les transcrire textuellement et les identifier systématiquement :

- soit par appel de note renvoyant à une note de bas de page (laquelle contient la référence bibliographique complète du document),
- soit par la méthode auteur-date : (TREMBLAY, 2007 : 23) dans le corps du texte avec référence bibliographique complète du document dans la page comportant la bibliographie : la date d'édition du document vient tout de suite après le nom et de prénom de l'auteur.

La CITATION COURTE (pas plus de trois lignes) est insérée dans le texte entre guillemets français. La CITATION LONGUE (plus de trois lignes) est détachée du texte et dactylographiée, sans guillemets, à interligne simple en retrait de six frappes à partir de la marge de gauche.

Il ne faut JAMAIS disposer une citation sur deux pages.

L'étudiant-e doit toujours indiquer un concept emprunté à un auteur par des guillemets : « désenchantement du monde », « démocratie forte » et par l'identification de son auteur : Selon Max Weber ou Benjamin Barber.

Autres consignes à appliquer dans tous les travaux :

- Les étudiant-e-s doivent éviter l'usage du « ON » (= Tout le monde et personne) et identifier systématiquement tous leurs acteurs politiques et sociaux (par leurs noms d'individus, leurs fonctions et/ou le nom de l'institution à laquelle ces acteurs sont rattachés).
- Les étudiant-e-s doivent éviter la mauvaise utilisation ou l'usage abusif des mots charnières.
- Les étudiant-e-s doivent éviter les voyages dans les temps verbaux et privilégier dans leurs textes l'usage suivi du présent, du passé composé et/ou de l'imparfait.

#### Consignes relatives au respect des règles techniques de présentation des références documentaires

Nota bene : Toute dérogation au respect des règles liées aux références bibliographiques et aux citations sera considérée comme du plagiat et sévèrement sanctionnée.

L'étudiant-e doit impérativement respecter l'application des règles de présentation des références des ouvrages.

Pour réaliser un travail universitaire, l'étudiant-e consulte et analyse divers ouvrages, des sites Internet (parfois il-elle procède à des entrevues de documentation). La première fois qu'il-elle y réfère, il-elle doit donc présenter rigoureusement dans le corps de son texte ou dans une note de bas de page :

- Le nom, prénom et titre (ou fonction) de chaque auteur cité dans son travail (selon Pierre Untel, professeur, ou journaliste, ou chercheur, ou attaché de presse, etc.).
- Puis le nom de l'organisme auquel il est rattaché (par exemple : du département de science politique, Chaire en communication politique, UQAM).
- Par la suite, à chaque fois que l'étudiant-e réfère à cet auteur, il-elle peut inscrire seulement son nom de famille.

L'étudiant-e doit respecter le concept de propriété intellectuelle et TOUJOURS indiquer ses sources, soit ses références bibliographiques dans le corps de son texte, en utilisant, selon sa préférence, la méthode classique des notes de bas de page ou la méthode auteur-date. Il-elle doit également consigner les références complètes de sa documentation dans une bibliographie (intégrée à la fin de son travail).

**Documents mis à la Réserve de la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques de l'UQAM, session hiver 2015**  
**POL8286-30 Séminaire thématique : Communication politique et propagandes aujourd'hui**

ALBOUY, Serge. 1994. *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 340 pages.

ISBN 2738424422

Localisation : Centrale Monographie JF2112A4A52 Ex.2

BERNAYS Edward. 2008. *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie*, Montréal, Lux, 130 pages.

ISBN 9782895960638

Localisation : Centrale Monographie HM1231 B4714.2008

BOURDIEU, Pierre. 1996. *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber, Collection Raisons d'agir, 95 pages.

ISBN 2912107008

Localisation : Centrale Monographie PN1992.3F7 B66

CHARAUDEAU, Patrick. 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages,

ISBN 2711772799

Localisation : Centrale Monographie P302.77 C46.2005

DOMENACH, Jean-Marie. 1979. *La propagande politique*, Paris, Presse universitaires de France, collection que sais-je ?. 127 pages.

Localisation : Centrale monographie AC 20 Q84 [V448 .1979

ELLUL, Jacques. 1967. *Histoire de la propagande*, Paris, Presses universitaires de France, Collection que sais-je ?, 127 pages.

Localisation : Centrale monographie HM 263 E42

ELLUL, Jacques. *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, paris, 1990 (première édition, 1962), 361 pages.

ISBN 2717818480

Localisation : Centrale Monographie HM263E4 1990

EWEN, Stuart. 1983. *Consciences sous influence, publicité et genèse de la société de consommation*, Paris, Aubier-Montaigne, Collection champ urbain, 240 pages.

ISBN 270070309X

Localisation : Centrale Monographie : HF5813E8 E9414

HAZAN, Éric. 2006. *LQR La propagande au quotidien*, Paris, Éditions Raison d'agir, 123 pages.

ISBN : 2912107296

Localisation : Centrale monographie : PC2074.73H39.2006

Grille de conversion des notes du département de science politique de l'UQAM

Appréciation de l'apprentissage	Note	Intervalle Pourcentage
Excellent	A +	92,5 % - 100 %
	A	88,5 % - 92,5 %
	A -	84,5 % - 88,5 %
Très bien	B +	81,5 % - 84,5 %
	B	78,5 % - 81,5 %
	B -	74,5 % - 78,5 %
Bien	C +	71,5 % - 74,5 %
	C	68,5 % - 71,5 %
	C -	64,5 % - 68,5 %
Passable	D +	62,5 % - 64,5 %
	D	59,5 % - 62,5 %
Échec	E	0 % - 59,5 %

**Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf) Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

*Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

**RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2<sup>e</sup> étage.**